

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025
DELIBERATION N°15/04/2025-69

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le
Présents : 19 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés : 6 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés : 4 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants : 25

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUUNET, Bruno TEISSEBRE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

MME Corinne AMAT par M. Frédéric DELCROS,
M. Christian GRENIER par M. Jean-Pierre JOUVE,
M. Nicolas FERNANDEZ par Eric BOULDOIRES,
M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
M. Tarek EL MAROUANI par MME Marie PETITIMBERT,
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUUNET.

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **17 AVR. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 2 Avril 2025.

Le présent extrait a été transmis le **17 AVR. 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2025 - SERVICE ASSAINISSEMENT

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre JOUVE

Madame Marine NEGRE quitte la salle des séances et ne participe ni au débat ni au vote.

Le Budget Primitif 2025 du service ASSAINISSEMENT est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de FONCTIONNEMENT = 1 183 634.60 €
- Section d'INVESTISSEMENT = 840 331.18 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de Fonctionnement s'élèvent à **1 183 634.60 €** dont :

• Charges à caractère général	376 627.04 €
• Charges de personnel	188 680.00 €
• Atténuation de produits (reversement taxe pollution)	74 000.00 €
• Autres charges de gestion courante (créances en non-valeur)	2 000.00 €
• Intérêts d'emprunt	76 850.00 €
• Charges exceptionnelles (titres annulés) et reversement au budget général	62 180.00 €
• Dotation aux amortissements	403 297.56 €

Les recettes de Fonctionnement s'élèvent à **1 183 634.60 €** dont :

• Redevances assainissement et pollution	895 044.00 €
• Amortissement des subventions	156 020.28 €
• <i>Excédent de fonctionnement reporté</i>	132 570.32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'Investissement (hors reports) s'élèvent à **787 742.55 €** dont :

• Remboursement de la dette	96 930.00 €
• Acquisition de matériels	37 500.00 €
• Travaux réseau E.U.	20 000.00 €
• Etudes-Bassin d'orages	5 000.00 €
• Renouvellement des automates de télégestion	871.00 €
• Travaux et Etudes réseaux E.U. - place Ste Christine	149 976.00 €
• Etudes branchement maisons réseaux E.U.	10 000.00 €
• Amortissement des subventions	156 020.28 €
• <i>Déficit d'investissement reporté</i>	311 444.99 €

Pour mémoire :

*Le montant des crédits de dépenses d'équipement reporté est de **52 588.63 €**.*

Les recettes d'Investissement s'élèvent à **840 331.18 €** dont :

• Subventions Place du l'Ander	73 000.00 €
• Dotation aux amortissements	403 297.56 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	364 033.62 €

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- **ADOpte le Budget Primitif 2025 du Service ASSAINISSEMENT, tel qu'il figure en annexe.**

POUR : 25 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élu secrétaire de séance,



Florie PAROU

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	284 900,00	0,00	376 627,04	376 627,04	376 627,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	180 740,00	0,00	188 680,00	188 680,00	188 680,00
014	Atténuations de produits	76 540,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
65	Autres charges de gestion courante	106 395,18	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses de gestion des services		648 575,18	0,00	641 307,04	641 307,04	641 307,04
66	Charges financières	82 000,00	0,00	76 850,00	76 850,00	76 850,00
67	Charges exceptionnelles	73 000,00	0,00	62 180,00	62 180,00	62 180,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		863 575,18	0,00	780 337,04	780 337,04	780 337,04
023	Virement à la section d'investissement (6)	332 971,12	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	400 079,81	0,00	403 297,56	403 297,56	403 297,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		733 050,93	0,00	403 297,56	403 297,56	403 297,56
TOTAL		1 596 626,11	0,00	1 183 634,60	1 183 634,60	1 183 634,60

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 634,60

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	916 147,00	0,00	895 044,00	895 044,00	895 044,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		916 147,00	0,00	895 044,00	895 044,00	895 044,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		916 147,00	0,00	895 044,00	895 044,00	895 044,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	173 678,47	0,00	156 020,28	156 020,28	156 020,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		173 678,47	0,00	156 020,28	156 020,28	156 020,28
TOTAL		1 089 825,47	0,00	1 051 064,28	1 051 064,28	1 051 064,28

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	132 570,32
=		
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 183 634,60

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	247 277,28
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	256 945,46	4 586,24	37 500,00	37 500,00	42 086,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	502 204,82	48 002,39	185 847,28	185 847,28	233 849,67
	Total des dépenses d'équipement	759 150,28	52 588,63	223 347,28	223 347,28	275 935,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	110 613,38	0,00	96 930,00	96 930,00	96 930,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	110 613,38	0,00	96 930,00	96 930,00	96 930,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	869 763,66	52 588,63	320 277,28	320 277,28	372 865,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	173 678,47		156 020,28	156 020,28	156 020,28
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	173 678,47		156 020,28	156 020,28	156 020,28
	TOTAL	1 043 442,13	52 588,63	476 297,56	476 297,56	528 886,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	311 444,99
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	840 331,18
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	189 977,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 885,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	211 862,00	0,00	73 000,00	73 000,00	73 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	5 002,38	0,00	364 033,62	364 033,62	364 033,62
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	5 002,38	0,00	364 033,62	364 033,62	364 033,62

COMMUNE DE ST FLOUR - ASSAINISSEMENT ST FLOUR - BP - 2025

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		216 864,38	0,00	437 033,62	437 033,62	437 033,62
021	Virement de la section d'exploitation (4)	332 971,12		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	400 079,81		403 297,56	403 297,56	403 297,56
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		733 050,93		403 297,56	403 297,56	403 297,56
TOTAL		949 915,31	0,00	840 331,18	840 331,18	840 331,18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	840 331,18
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	247 277,28
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 25

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 02/04/2025







Présenté par (1) Le Maire,
 A Saint-Flour, le 15/04/2025
 (1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire
 A Saint-Flour, le 15/04/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMAT Corinne	
BOULDOIRES Eric	
BOUT Mathilde	
DELCROS Frédéric	
DELEPINE Bonnie	
DELPUECH Géraud	
EL MAROUANI Tarek	
FERNANDEZ Nicolas	
GRAS Jérôme	
GRENIER Christian	
GUIBERT Martine	
JOUVE Jean-Pierre	
LAROUSSINIE Jonathan	
LESTEVEN Nathalie	
MALLET Annick	
MEYRONEINC Christiane	
MOURET Yannick	
MURAT Marie Pierre	
NEGRE Marine	
NIOCEL-JULHES Emmanuelle	
PAROU Florie	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PERRIN Jean-Luc	
PETITIMBERT Marie	
POUGNET Marc	
PRIVAT Jean-Claude	
RENAUD Patricia	
TEISSEGRE Bruno	
VICARD Maryllne	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 17/4/2025 et de la publication le 17/4/2025
 A Saint-Flour, le 17/4/2025

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Acte envoyé**15-04-2025-69**

1 En préparation 2 > En attente retour
Préfecture < 3 AR reçu 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-04-17T15-51-58.00 (MI260645176)

Objet de l'acte : Budget Primitif 2025 - Service Assainissement

Date de décision : 17/04/2025



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [asst_DOCBUDG-21150187900160-015025-BP-2025-17042025000000.XML](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[Délib 69 - BP - Asst.PDF](#) Type PJ : 70_DE - Délibération[signature_asst_bp.PDF](#) Type PJ : 99_SE - Fichier de signature électronique

Groupe émetteur de l'acte : agent de teletransmission

Préparé Date 17/04/25 à 15:51

Par COSTEROUSSE Sarah

Transmis Date 17/04/25 à 15:51

Par COSTEROUSSE Sarah